



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**Inventaire général
du patrimoine culturel**

Rhône-Alpes, Drôme
Grignan
rue Saint-Sauveur
collégiale Saint-Sauveur

Grand orgue

Références du dossier

Numéro de dossier : IM26000642
Date de l'enquête initiale : 2001
Date(s) de rédaction : 2002
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PM26000118

Désignation

Dénomination : orgue
Précision sur la dénomination : grand orgue

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Emplacement dans l'édifice : Travée de chœur, côté droit.

Historique

L'orgue est l'oeuvre du facteur flamand Charles Le Royer et aurait été mis en place en 1662. L'auteur du buffet, aux sculptures encore Renaissance, n'est pas connu ; ce buffet n'a pas été modifié. L'orgue complet était divisé en deux parties : la 1ère partie comprenait le grand orgue et la pédale et se composait de 11 jeux, la 2de partie comprenait le récit expressif et se composait de 7 jeux. Restauré en 1845 par le facteur Jean Slivinski, il a été presque complètement refait en 1883 par Théodore Puget père et fils, qui l'adaptent à la musique romantique et le retouchent encore en 1887 ; des jeux de Le Royer, il ne reste que la montre, la doublette, le bourdon (16' et 8'), le cornet, et la flûte au récit. L'orgue est relevé en 1930 par Louis-Eugène Rochesson, enfin une grande restauration a lieu en 1961 par Ernest Mulheisen, qui donne à l'instrument un caractère néo-classique.

Période(s) principale(s) : 3e quart 17e siècle, 4e quart 19e siècle, 3e quart 20e siècle

Dates : 1662, 1883, 1961

Auteur(s) de l'oeuvre : Le Royer Charles (facteur d'orgues), Jean Slivinski (facteur d'orgues, restaurateur), Puget Théodore père et fils (facteur d'orgues), Louis-Eugène Rochesson (facteur d'orgues, restaurateur) Mulheisen Ernest

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Castellane Adhémar de Monteil François de, comte de Grignan (commanditaire)

Lieu d'exécution : Midi-Pyrénées, 31, Toulouse

Description

Grand orgue placé sur le côté du chœur, comprenant une partie instrumentale en étain, un buffet en noyer et une console indépendante en chêne surmontée de deux panneaux en chêne. Le mécanisme, à l'arrière, est enfermé dans un caisson en bois résineux, avec portes d'accès. En façade, sous le buffet, deux portes latérales à fronton triangulaire ouvrent sur la tribune lambrissée. Le garde-corps de tribune, en encorbellement, est soutenu par 5 consoles en pierre : garde-corps à pans coupés en noyer, comprenant 10 tables rectangulaires verticales de niveau, raccord à petit cadre, à corniche inférieure et supérieure moulurées. Buffet architecturé en encorbellement, à trois travées soutenues par des consoles, encadrées de deux colonnes cannelées portant un entablement à fronton interrompu et accostées d'ailerons à décor en demi relief ; l'entablement est surmonté d'un décor en demi relief découpé entre les rampants du fronton. Les travées latérales,

identiques, comprennent chacune trois plates-faces séparées par un décor en demi relief, de part et d'autre d'une haute tourelle centrale de 7 gros tuyaux reposant sur un culot ; celle-ci est surmontée d'un édicule demi-circulaire porté par 2 colonnettes, accosté d'ailerons et couronné d'une statue d'amortissement. Partie instrumentale : grand orgue 56 notes, récit 56 notes, pédalier 27 notes ; deux claviers-pédales.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : facture d'orgue, menuiserie, sculpture

Éléments structurels, forme, fonctionnement : travée, 3 ; colonne, 2 ; battant, 2

Matériaux : étain (structure) : tourné ; noyer (structure) : taillé, tourné, cannelé, découpé, décor en demi relief, décor en ronde bosse ; chêne taillé ; bois résineux taillé

Mesures :

h = 800 ; la = 700 ; pr = 92 cm Profondeur du buffet ; partie instrumentale : pr = 240

Représentations :

figure ; sainte

ornementation ; putti, aileron, ornement à forme végétale, denticules, draperie, feuille d'acanthé, volute

figure (sainte) ; ornementation (putti, aileron, ornement à forme végétale, denticules, draperie, feuille d'acanthé, volute) §
Le buffet présente un décor essentiellement végétal : consoles du buffet à feuille d'acanthé et à gouttes, ornées de volutes sur le côté et encadrées de volutes feuillagées, culot de la tourelle à perles et feuillage, colonnes cannelées à chapiteau à crochets et à socle orné d'une draperie ; chutes de laurier et volutes végétales entre les plates-faces, ailerons à volutes feuillagées avec putti enroulés, et putti engainés dans des feuillages au-dessus de l'entablement. Corniches et frontons à denticules. Statue d'amortissement : sur un support hémisphérique à côtes, figure féminine drapée et portant un voile, les mains écartées semblant tenir un objet disparu.

Inscriptions & marques : inscription concernant l'auteur (sur cartel), date (sur cartel)

Précisions et transcriptions :

Sur la traverse du clavier, inscription en lettres de cuivre incrustées dans un cartel en bois : Théodore Puget Père et Fils / Toulouse / 1883.

État de conservation

remaniement , oeuvre restaurée

Le buffet est d'origine ; les panneaux centraux du lambris de la tribune, au-dessus de la console, ont été remplacés. L'instrument a été restauré en 1845, pratiquement reconstruit en 1883, relevé en 1930 et restauré en 1961.

Statut, intérêt et protection

Précision sur la protection : La protection ne s'applique qu'au buffet d'orgue

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : classé au titre objet, 1974/11/12

Statut de la propriété : propriété de la commune

Dossiers liés

Édifice : collégiale Saint-Sauveur (IA26000188) Rhône-Alpes, Drôme, Grignan, rue Saint-Sauveur

Auteur(s) du dossier : Geneviève Jourdan

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel